

Actualité et inactualité de l'action : Les fonctions modales dans le système verbal des langues romanes

WOLF DIETRICH
(Münster)

1.1. Parmi les catégories grammaticales caractéristiques du verbe roman, ce sont le temps, l'aspect et le mode qui ont suscité le plus grand intérêt des chercheurs, sans pourtant se laisser arracher toujours «l'énigme» de leurs fonctions et de leur fonctionnement. Or, c'est à M. Eugenio Coseriu que la linguistique romane doit l'une des interprétations les plus cohérentes et les plus différenciées des fonctions temporelles et aspectuelles du verbe, interprétation qui, au lieu de temps et d'aspect, établit des catégories telles que le niveau temporel, les perspectives primaire et secondaire, la vision, la phase, le résultat etc. (COSERIU 1968, DIETRICH 1973, COSERIU 1976). L'analyse de M. Coseriu se fonde sur la distinction de deux niveaux temporels, dont l'un, appelé niveau actuel, est comme un premier plan sur lequel les actions se déroulent directement et sans entrave, dans une époque déterminée, tandis que l'autre, appelé niveau inactuel, présente les actions dans un arrière-plan parallèle et comme réprimées par rapport au temps correspondant. Cette opposition, qui se retrouve dans une analogie parfaite dans toutes les langues romanes, a permis à M. Coseriu de résoudre également le problème si souvent débattu de la fonction de l'imparfait¹.

1.2. Il reste pourtant à trouver une solution satisfaisante au problème du mode. Nous nous proposons donc d'étudier dans cet article les fonctions des modes personnels, en particulier l'opposition indicatif-subjonctif², et de les intégrer dans le système verbal roman tel qu'il a été décrit par M. Coseriu, c'est-à-dire de les mettre en rapport surtout avec les niveaux

¹ Voir surtout le chap. 7 de COSERIU 1976, qui traite en même temps du conditionnel.

² L'impératif, qui est un mode à part, puisqu'il ne fonctionne qu'à la 2^e personne et dans les propositions principales, ne sera pas considéré ici.

temporels mentionnés. Il ne s'agira pas d'élaborer une théorie du subjonctif tout à fait nouvelle, mais de reprendre et de modifier certains points de vue qui se trouvent dans la riche littérature publiée à ce sujet.

1.3. Ce qu'on appelle les «théories du subjonctif», ce sont, dans la grande majorité des cas, les tentatives, faites souvent par des linguistes germanophones, de décrire de façon cohérente la signification du subjonctif français; les autres langues romanes n'ont guère su attirer dans ce domaine l'attention des grammairiens et des linguistes³. Cela s'explique d'abord par l'histoire de la linguistique et des études grammaticales dans les pays méridionaux de la Romania, mais peut-être aussi par le fait que la norme du français littéraire, qui se distingue, comme on sait, considérablement de la norme plus libre et plus simple du français populaire, semble renfermer plus de restrictions et d'anomalies que celle des autres langues romanes, de sorte que parfois les Français eux-mêmes ont de la difficulté à la «comprendre» et à l'employer correctement (cf. IMBS 1953:17). Cela n'implique nullement que le subjonctif soit mal enraciné dans le français populaire ou qu'il soit en déclin dans l'ensemble de la langue moderne, comme on a dit souvent⁴; mais il faut voir que la norme du code parlé du français moderne est bien différente de celle du code écrit, non seulement à cause de sa syntaxe de subordination plus simple, mais aussi parce qu'elle témoigne d'une autre attitude des locuteurs vis-à-vis des possibilités de différenciation modale. D'ailleurs en italien, de même que dans les autres langues romanes, on observe un décalage semblable entre norme littéraire et norme populaire — si l'on veut en rester là de cette alternative un peu simpliste.

1.4. La norme n'est toutefois que le niveau où l'on constate les choix —réguliers ou irréguliers, spontanés ou plus ou moins traditionnels— que la langue fait dans le système, et il importe au linguiste d'étudier le système avant qu'il ne s'occupe des apparentes fantaisies de la norme et qu'il ne les explique à partir du système. Or, en ce qui concerne le système modal, presque toutes les langues romanes se ressemblent. Il n'y a que deux exceptions: a) En roumain le subjonctif ne s'emploie ni après les verbes de jugement ni dans les subordonnées dépendant d'une principale négative ni dans certaines constructions hypothétiques ou concessives; de plus, sa valeur est restreinte par le fait qu'il ne s'oppose pas seulement à l'indicatif et à l'impératif, mais à deux autres modes exclusifs du roumain, à savoir le conditionnel et le présomptif⁵. b) Dans le rhéto-roman des

³ Pour l'italien, on dispose surtout du travail plutôt empirique de SCHMITT-JENSEN 1970; pour l'espagnol, on a les études de TOGEBY 1953, SCHIFKO 1967 (plutôt traditionnelle) et de MÖLBO 1975 (guillaumiste); la syntaxe du subjonctif portugais a été esquissée dans l'étude transformationnelle (et asémantique) d'AZEVEDO 1976.

⁴ Cf. HARMER 1963; HARMER 1965:260 s.; JOURNOUD 1970-71; SÖLL 1974:107 s.

⁵ Contrairement aux autres langues romanes, l'inactualité du subjonctif roumain peut donc être précisée dans le sens qu'il s'agit ou bien d'un optatif (*Să-l faci!*

Grisons, sa valeur est élargie par rapport aux autres langues romanes parce qu'il sert aussi à l'expression du discours indirect, conséquence de l'influence germanique dans cette langue qui, depuis des siècles, bat en retraite devant l'allemand alémanique⁶.

2.1. Il nous paraît superflu de répéter ici l'histoire détaillée de la recherche dans le domaine du subjonctif telle qu'elle a été décrite dans les ouvrages de Rothe (ROTHE 1967: 3-28), Schifko (SCHIFKO 1967: 141-173) et de Hunnius (HUNNIUS 1976: 7-30). Il nous semble néanmoins nécessaire de définir notre position par rapport à quelques-unes des opinions émises à ce sujet. D'une façon générale, on peut rapprocher les avis d'auteurs qui n'attribuent pas de fonction particulière aux modes et qui n'y voient très souvent que le moyen pléonastique d'un mécanisme syntaxique, et il faut les distinguer des conceptions de ceux qui voient dans les modes personnels les membres de la catégorie grammaticale exprimant la façon dont le locuteur considère la réalisation de l'action.

2.2.1. La doctrine selon laquelle on ne peut constater dans l'emploi des modes qu'un mécanisme illogique, une servitude grammaticale sans fonction, parce qu'il ne s'agirait là que du reflet que certains lexèmes ou morphèmes ont dans les propositions subordonnées, est inacceptable pour au moins deux raisons: D'abord, les partisans de cette doctrine, parmi lesquels il faut compter surtout Ferdinand Brunot (BRUNOT 1922), Lucien Foulet (FOULET 1928), Charles Bally (BALLY 1932) et Wolfgang Rothe (ROTHE 1967), se laissent impressionner un peu par la statistique: Comme l'emploi du mode semble être automatisé dans la plupart des cas, on pense que même les rares fois où il paraît y avoir opposition entre indicatif et subjonctif, la signification du mode n'est autre chose que le reflet du monème régissant ou du contexte tout entier.

Or, si c'était vrai, le mode n'existerait pas comme catégorie grammaticale et nous aurions seulement un système très riche et compliqué de variantes de formes verbales. Voilà vraiment un luxe suranné de la langue! Mais les mêmes grammairiens observent, dans certains cas, une signification finale du subjonctif, laquelle ne se trouve pas dans l'indicatif, et alors on se demande comment il est possible qu'une forme, qui en général ne signifie rien, puisse signifier quelque chose dans certaines combinaisons et se trouver ainsi «neutralisée» dans la grande majorité de ses emplois.

Trebuie să-l faci!) ou bien d'une simple marque de subordination (variante de l'infinitif; cf. ci-dessous 3.4.): *Poți să vii; poate să vină.*

⁶ Le domaine du discours indirect est tellement étranger aux autres critères extralinguistiques qui appellent le subjonctif qu'on ne peut pas penser ici à une simple amplification de la norme du rhéto-roman.

2.2.2. Mais la théorie asémantique ou amodale du mode présente encore le défaut que ses partisans confondent souvent les effets de sens, qui dans un énoncé sont déterminés par la réalité extra-linguistique et le contexte, avec les valeurs linguistiques mêmes, c'est-à-dire avec les significations des morphèmes grammaticaux. Lorsque Rothe dit que dans la phrase

Il arrive qu'un bataillon, qui compte sur le papier un millier d'hommes, n'en ait, dans la réalité, que six cents à sept cents. (ROTHE 1967:153)

le sens demanderait un indicatif, puisque dans le contexte il y a *dans la réalité* et que cet exemple montre l'erreur évidente de ceux qui pensent que l'indicatif exprime la «réalité de l'action» et le subjonctif sa «non-réalité», il confond la signification grammaticale du subjonctif avec les contextes linguistique et extra-linguistique. D'ailleurs, le complément circonstanciel de lieu *dans la réalité* est en opposition avec *sur le papier* et, par conséquent, marque le «lieu» où se trouvent de tels bataillons plutôt que la réalité de leur existence. Du point de vue grammatical, il est tout à fait possible qu'un fait, présenté par le contexte comme un fait d'expérience (*il arrive que...*), ne soit pas regardé par rapport à sa «réalité» ou sa réalisation, mais plutôt comme une action idéelle, déterminée par la signification du monème régissant: Toute considération de réalisation mise à part, le fait «envisagé dans la pensée» est caractérisé ou jugé par le verbe de la principale, c'est-à-dire on constate qu'*il arrive*. Il en résulte que le locuteur ne dit pas: «Il y a de tels bataillons», mais il dit: «Il arrive qu'il y en ait», expression qui met l'accent sur le fait actuel ou réel de «il arrive quelque chose» et laisse en suspens, grammaticalement, la réalité, ou plutôt l'actualité, de l'existence de tels bataillons.

2.3.1. Il est vrai que, parmi les chercheurs qui attribuent au mode une fonction qui se réfère, dans quelque mesure que ce soit, à la réalité ou à la réalisation de l'action, la gamme des théories divergentes et des opinions personnelles est encore beaucoup plus vaste que dans le cas des théoriciens du mode «amodal». La plupart de ces théories ont été élaborées dans le premier tiers de ce siècle, ce qui fait qu'elles pèchent presque toutes par un excès de psychologisme. Il est pourtant indéniable que beaucoup de ces auteurs anciens, comme par exemple Louis Clédat (CLEDAT 1923), Theodor Kalepky (KALEPKY 1927), Gustave Guillaume (GUILLAUME 1929), Jacques Damourette et Edouard Pichon (DAMOURETTE-PICHON 1930), ont eu d'excellentes intuitions⁷, qui toutes furent ou bien reprises telles quelles ou bien modifiées par des linguistes plus modernes. Ainsi la bonne formule de Clédat, selon laquelle le subjonctif exprime «l'action simple-

⁷ Nous laissons de côté ici les recherches d'Eugen Lerch (la théorie du «sujet psychologique», cf. LERCH 1920), qui ont été poursuivies par Regula et C. de Boer, cf. HUNNIUS 1976:12-17.

ment envisagée au lieu d'être affirmée» (CLEDAT 1923:105), a été adoptée par Georges Gougenheim dans son «Système grammatical» (GOUGENHEIM 1938:195). Bien que la description de Damourette et Pichon soit influencée par la théorie du «sujet psychologique» de Lerch (LERCH 1920), leur conception du subjonctif comme «mœuf du non-jugement (sur la réalité de l'action)» (DAMOURETTE-PICHON 1930:469-604, surtout 472-479 et 602-604) est comparable à celle de Clédât et se retrouve aussi chez Togeby (TOGEBY 1953:43), à un endroit où il se permet de dépasser les limites de son structuralisme asémantique.

2.3.2. La théorie de Kalepky est plus cohérente et plus moderne dans l'ensemble. Selon lui, l'indicatif affirme la réalité de l'action, tandis que le subjonctif est plutôt indifférent que négatif à l'égard de la réalité de l'action⁸. Cette affirmation ne doit pas être entendue dans le sens que le subjonctif exprime indifféremment la réalité ou l'irréalité de l'action, comme certains critiques l'ont pensé, mais vraiment dans le sens de la méthodologie structuraliste —certainement précoce dans ce cas présent—, selon laquelle l'un des membres d'une opposition n'exprime pas positivement ce que l'autre affirme expressément. Par là il est indifférent au trait sémantique distinctif qui crée l'opposition.

2.3.3. Il faut se demander cependant si l'opposition établie par Kalepky, quoiqu'il ne l'ait pas posée dans des termes structuralistes, correspond à la réalité. Ceci nous amène à la question des neutralisations possibles entre les modes. Or, s'il est vrai que l'indicatif exprime la réalité ou, comme nous le préférons, la réalisation actuelle de l'action, il faut constater que le subjonctif ne peut pas exprimer ni même inclure cette valeur: L'expression *que tu viennes* dans

Il faut tu viennes. — Je me réjouis que tu viennes. — Avant que tu ne viennes / à moins que tu ne viennes, je ne commencerai pas avec les répétitions. Que tu viennes! Je crois pas que tu viennes.

n'exprime en aucun cas une action actuelle autonome. Le subjonctif s'oppose toujours à l'indicatif, qui exprime l'actualité de la réalisation de l'action. Par contre, dans les cas où l'on renonce à la différenciation modale, l'indicatif inclut le subjonctif dans le sens qu'il présente l'action comme actuelle et autonome sans qu'il y ait encore opposition à l'expression de l'inactualité:

sans qu'on sait pourquoi — quoiqu'il est pas là (FREI 1929:199).

Les neutralisations modales se distinguent d'autres neutralisations grammaticales, par exemple dans le domaine des temps verbaux, par le fait

⁸ Parmi le grand nombre d'articles que Kalepky a consacrés à ce sujet (voir la bibliographie de ROTHE 1967), celui de 1927 résume peut-être le mieux sa conception.

qu'elles supposent en général le choix d'une norme non-littéraire, qu'elle en diffère du point de vue diastatique ou diatopique⁹.

Quant au français, c'est aussi du point de vue diachronique que le subjonctif s'avère être le membre marqué de l'opposition: Dans la construction hypothétique, le subjonctif après *si* est normal dans toutes les langues romanes, sauf en roumain, et sauf en français moderne, où il a été supplanté, dans la norme, par un indicatif inactuel (imparfait ou plus-que-parfait). On y renonce donc à la différenciation modale, encore possible, par exemple, en italien (*se lo facessi-se lo facevo*), et même en français littéraire, mais seulement au niveau de l'antériorité (*si je l'avais trouvé-si je l'eusse trouvé*). Ici la neutralisation ne signifie pas une grande perte, en ce qui concerne la différenciation modale, parce que la différence entre la signification grammaticale de l'imparfait de l'indicatif ('présent inactuel') et le passé du subjonctif ('action présentée en perspective rétrospective et dont la réalisation même est inactuelle') est pratiquement imperceptible dans ce contexte (*si...*).

L'histoire de l'espagnol, où le passé inactuel en *-ra* (*tuviera, escribiera*) est devenu un passé du subjonctif, ne fournit pas la preuve du contraire parce que là, il ne s'agit justement pas d'une neutralisation, mais d'une expression supplémentaire de l'inactualité de la réalisation de l'action, rendue possible par l'étroite parenté sémantique entre les temps inactuels et le mode de l'inactualité générale (subjonctif), surtout dans certains contextes¹⁰:

me alegré cuando me lo dijera ≈ 'cuando me lo había dicho'

me alegré que me lo dijera ≈ '... me lo dijese';

aunque me lo dijera ≈ 'aunque me lo había dicho' > 'aunque me lo dijese'.

2.3.4. L'observation de Kalepky se retrouve, un peu modifiée, surtout à cause de l'insistance avec laquelle il soutient que le subjonctif a une fonction corrélatrice, c'est-à-dire que la signification du subjonctif est déterminée, en parole, par le contexte, chez Paul Imbs (IMBS 1953:49):

⁹ Ces observations n'ont rien à faire avec la possibilité d'établir de nouvelles différenciations modales là où la norme littéraire traditionnelle ne les prévoit pas, par exemple après *après que* ou, par attraction modale, dans *Quels que soient les groupements dont ils fassent partie, il y a...* (FREI 1929:58). Il s'agit là toujours de la fonction positive du subjonctif, comme d'ailleurs dans les cas où, tout en restant dans la norme littéraire, on choisit l'indicatif pour exprimer la réalisation d'une action, bien que la norme prescrive généralement le subjonctif: *Quoique ce serait peut-être plus digne* (GREVISSE 1975:1184); *...jusqu'à ce qu'ils ne les virent plus* (GREVISSE 1975:1164).

¹⁰ Un bon résumé de l'évolution syntaxique de cette forme se trouve dans ROGMANN 1971. Une évolution semblable se manifestait en portugais jusqu'à l'époque classique, mais elle n'a pas réussi. L'emploi des formes en *-ra* dans la protase de la construction hypothétique (*se morrera o pai, ficaria rico*) est attesté par AZEVEDO 1976:48, pour le portugais du Brésil et du Portugal.

L'indicatif présente le «procès» comme réalité pure et simple, et entièrement actualisée; le subjonctif présente le procès, même réel, comme affecté d'un caractère tel qu'il rend impossible ou indésirable une telle présentation. ... En d'autres termes, le subjonctif s'emploie chaque fois que le fait relaté n'est pas entièrement actualisé, ou que sa réalité actuelle n'est pas la visée principale du sujet parlant.

Malgré certaines contradictions¹¹, la description de la fonction des modes que nous donne M. Imbs est intéressante, d'abord, parce qu'elle nous semble convenir assez bien aux faits et, ensuite, parce qu'elle contient les termes «actuel» et «actualisé», termes qu'emploie aussi M. Wunderli, et que nous voulons utiliser également dans notre interprétation du mode. Que faut-il entendre par ces expressions?

2.4.1. Il ne s'agit évidemment pas de la notion d'actualisation créée par Charles Bally, notion qui signifie que certains éléments déictiques, actualisateurs, ou bien le contexte font «passer la langue dans la parole» (BALLY 1950: 82; voir aussi COSERIU 1955-56: 35 ss.). Dans la terminologie de M. Wunderli, ce phénomène s'appelle «activation» («Aktivierung»), tandis que sa conception de l'actualisation dérive de la psycho-mécanique de G. Guillaume (GUILLAUME 1929), qui distingue trois étapes de la chronogénèse du verbe. Bien que M. Wunderli n'accepte pas l'idée de la chronogénèse, qui veut que les catégories grammaticales se créent à nouveau dans chaque acte de parler, il reprend la hiérarchie guillaumiste des formes verbales, selon le degré de formation qu'elles présentent par rapport aux catégories grammaticales nécessaires à l'énonciation du procès (WUNDERLI 1976: 10 ss.). Comme chez Guillaume, l'actualisation se manifeste pour M. Wunderli par une différenciation croissante de «l'image-temps»: elle est nulle ou minimale dans les modes impersonnels, partielle dans le subjonctif, complète dans l'indicatif. Si nous nous bornons à la discussion des modes personnels, nous trouvons tout de même deux objections à cette conception:

2.4.2.1. Si le subjonctif connaît moins de temps que l'indicatif, il n'est toutefois pas dépourvu de toute temporalité. Il est vrai que dans le français parlé le subjonctif de l'imparfait est pratiquement inexistant et est remplacé par le subjonctif présent lorsqu'il y a simultanéité, et par le subjonctif passé composé lorsqu'il y a antériorité¹²; mais dans la plupart des langues romanes, le subjonctif imparfait et le subjonctif plus-que-parfait sont aussi vivants qu'ils l'étaient dans le français classique, c'est-

¹¹ L'actualité d'un fait dans le monde extra-linguistique et sa présentation linguistique comme inactuel sont des phénomènes qui ne se trouvent pas au même niveau d'observation.

¹² Bien que la perspective secondaire implique une marque aspectuelle, on ne peut pas, comme le fait M. Wunderli, la séparer de la description des temps, d'autant plus que, dans le français parlé, le passé composé est l'unique temps du récit (action passée). Cf. WUNDERLI 1976: 10 s.

à-dire qu'on y connaît quatre temps du subjonctif. Quoiqu'il soit vrai aussi que le plus grand nombre des emplois des subjonctifs du passé est dû à la concordance des temps, de sorte que l'opposition —malgré son fonctionnement— n'y est pas identifiable, la valeur temporelle du subjonctif imparfait est évidente là où la concordance ne joue pas de rôle ou lorsque, après un présent dans la principale, on veut exprimer une action inactuelle dans le passé:

FR. *Bien que la saison ne s'y prêtât pas, je désirais beaucoup entendre les flûtes et en acquérir quelques exemplaires.* (LEVI-STRAUSS 1955:331).

ESP. *No creo que Juan cantase ayer en Milán.* (MARCOS MARÍN 1972:181).

CAT. *Ens va agradar que intervingués el president 'nos gustó que interviniera (o interviniese) el presidente.'* (BADÍA MARGARIT 1962: I, 440).

IT. *Non so se egli scherzasse o facesse sul serio.* (BATTAGLIA-PERNICONE 1963: 541).

Dans tous ces exemples, le remplacement du subjonctif de l'imparfait par le subjonctif présent, et aussi du passé composé, entraînerait un changement dans la perspective temporelle.

A côté du passé du subjonctif, qui existe dans toutes les langues romanes, sauf en roumain, le portugais a gardé intact un futur du subjonctif, qui était vivant également en espagnol jusqu'à l'époque classique. L'emploi du futur du subjonctif, qui ne joue pas de rôle dans la concordance des temps, est limité aux propositions circonstancielle et relatives:

PORT. *Quando vier, já o conhecerá.*

Se não desejar mais nada, vou fechar. (VÁZQUEZ CUESTA 1971: II, 210 s.).

ESP. *Adonde fueres, haz lo que vieres.*

Il est évident que, dans ces exemples, le futur du subjonctif exprime une action inactuelle future, c'est-à-dire une action située dans le futur, mais dont la réalisation reste hors de la visée du locuteur. Puisque la norme interdit des expressions du type **não creio que ele vier amanhã*, c'est le présent du subjonctif qui, dans les propositions de sujet ou d'objet, renferme aussi la perspective prospective, comme c'est le cas dans toutes les langues romanes qui ne connaissent pas le futur du subjonctif: *Não creio que venha amanhã - Je ne crois pas qu'il vienne demain*. Dans ces cas, si l'expression du temps est plus importante que celle de l'inactualité de l'action, le locuteur choisira l'indicatif du futur, par exemple: *Je ne crois pas qu'il viendra demain*.

2.4.2.2. Selon M. Wunderli, le subjonctif exprimerait l'actualisation seulement partielle du procès parce qu'il lui manquerait la différenciation temporelle complète de l'indicatif, parfaitement actualisé. A cause de cette «défectuosité», le subjonctif s'emploierait là où l'expression différenciée du temps serait redondante, c'est-à-dire surtout dans les complétives, où le temps serait indiqué par le verbe de la principale. Or, s'il en était ainsi,

le mode serait la seule catégorie grammaticale dont la fonction consiste dans l'expression pleine ou restreinte d'une autre catégorie, celle du temps. Nous pensons que cette conception ne correspond pas aux faits, d'abord parce que le subjonctif, lui aussi, a sa structuration temporelle, et ensuite parce que le mode est une catégorie grammaticale indépendante du temps et douée d'une signification positive, qui lui est propre.

3.1. La notion de l'actualité, employée par M. Coseriu dans son système temporel du verbe roman (voir ci-dessus 1.1.), ne se réfère pas à un développement idéal, comme c'est le cas avec l'actualisation de M. Wunderli, ni à la détermination de l'énoncé qui se fait par des actualisateurs tels que l'article, ou bien par le contexte. L'opposition actualité - inactualité se fonde, au contraire, sur la présence réelle de l'action à une certaine époque ou bien sur le refoulement de cette présence. C'est-à-dire qu'il y a des moyens grammaticaux qui permettent au locuteur de présenter une action verbale comme existant réellement dans la perspective parallèle à lui-même (présent), prospective (futur) ou rétrospective (passé simple), ou de la présenter comme limitée par certains obstacles contextuels tels que la discrétion, l'incertitude, la condition, la représentation d'un arrière-plan, etc. Cette limitation se constate toujours par rapport à l'une des perspectives mentionnées et peut aller jusqu'à la négation de celle-ci (cf. COSERIU 1976: 167-169). Nous croyons bien que c'est dans ce sens qu'il faut entendre le terme «actualisé» dans le texte de M. Imbs (voir ci-dessus 2.3.4.).

3.2. Si le niveau temporel exprime qu'une action est actuelle ou inactuelle par rapport à un certain temps, toute limitation de l'actualité étant définie comme faisant partie de l'inactualité, il nous semble évident que le mode se réfère à l'actualité ou l'inactualité de la réalisation même de l'action, c'est-à-dire que le locuteur peut inclure ou exclure la prise en considération de la réalisation de l'action. Dans ce sens, l'indicatif signifie que la réalisation présente, passée ou future de l'action est incluse dans la représentation de celle-ci, tandis que la fonction du subjonctif est d'exclure toute idée de réalisation. Cela ne veut pas dire que l'action ne puisse se réaliser ou même ne soit pas réalisée, mais que cette réalisation n'est pas prise en considération et reste hors de la visée du locuteur. Souvent, pour reprendre la formule de Clédat, c'est «l'action simplement envisagée (dans la pensée) au lieu d'être affirmée».

3.3. Si l'imparfait, par exemple, est inactuel par rapport au présent de l'indicatif, c'est-à-dire que l'action n'a pas lieu directement dans le présent, mais qu'elle a lieu dans un présent refoulé ou conditionné, lequel peut correspondre même à un passé ou à un futur, l'action inactuelle exprimée par le subjonctif exclut l'idée même de la réalisation. Il en résulte que l'impératif aussi est inactuel par rapport à la réalisation de l'action,

mais il contient en plus le sème de l'ordre: *Viens!* ne veut pas dire que l'action de 'venir' soit réalisée actuellement par la deuxième personne, mais que le locuteur donne l'ordre de la réaliser.

3.4.1. On peut constater l'inactualité de l'action également dans l'infinitif du verbe. Cela se voit dans tous les cas où l'infinitif peut remplacer une proposition subordonnée:

*Il faut que tu dormes — Il te faut dormir.
Avant que je (ne) sorte, je prends mon pardessus — Avant de sortir, ...*

3.4.2. En roumain, comme dans la plupart des langues balkaniques, l'infinitif ne s'emploie jamais en fonction du complément d'un autre verbe et est remplacé par la forme personnelle sémantiquement la plus proche, c'est-à-dire par le subjonctif:

ROUM. *Nu pot să vină*, litt. Ils ne peuvent pas qu'ils viennent'.
ALB. *A-më të pi* 'donne-moi que je boive'.
GREC. δὲ' μπορῶ νὰ σοῦ τὸ δώκω 'je ne peux pas que je te le donne'
(SANDFELD 1930:7-8).

3.4.3. L'analogie entre le subjonctif et l'infinitif se voit encore plus nettement en portugais, où l'infinitif personnel ou infléchi contient aussi le morphème de la personne et est, par conséquent, encore plus proche de la valeur du subjonctif, d'autant plus qu'il s'emploie souvent dans les mêmes constructions que le subjonctif, bien que les Portugais donnent la préférence à l'infinitif personnel:

*E preferível termos ambos pelo mesmo livro — E preferível que leíamos ...
Poucas probabilidades havia de ganharem a questão — de que ganhassem ...
Quererem aparentar aquilo que não são lhes dará péssimo resultado 'Qu'ils
veulent simuler d'être ce qu'ils ne sont pas, ...'
Apesar de lerem muito não aprendem — Ainda que leiam muito, ...
Dei-lhes a fruta para a comerem — para que a comessem.
O irem-se embora já é uma grande coisa 'Que se hayan ido ya es una gran
cosa' (VÁZQUEZ CUESTA 1961:493-495; voir aussi MAURER 1968:145-218).*

3.4.4. Cependant, il est évident qu'analogie ne veut pas dire identité. Abstraction faite de la préférence que les Portugais et Brésiliens donnent à l'infinitif personnel, il y a aussi une différence de signification grammaticale entre les deux formes: L'infinitif est une forme nominale, exempte de perspective temporelle, qui, même pourvue de morphèmes personnels, ne peut ni inclure ni exclure l'idée de la réalisation actuelle de l'action, comme le font les modes personnels, parce qu'elle est au-dessous de cette catégorie: Si le subjonctif exclut la prise en considération de la réalisation de l'action et que l'indicatif l'inclut expressément par une détermination grammaticale, l'infinitif est beaucoup plus vague et, de par sa signification

catégorématique, ne fait que nommer l'action dans sa forme la plus inactuelle possible.

3.4.5. La différence entre infinitif et subjonctif réside aussi, nous l'avons déjà dit, dans le manque de structuration temporelle en ce qui concerne le premier. En portugais, l'infinitif personnel correspond aux trois temps simples du subjonctif, doués de valeurs temporelles différentes:

<i>No caso que o façás</i>	}	<i>No caso de o fazeres</i>
<i>No caso que o fizesses</i>		
<i>No caso que o fizeres</i>		

Cela n'empêche pas que, du point de vue modal, l'infinitif se révèle être la forme la plus proche du subjonctif, et vice versa. Il se distingue de celui-ci surtout par le fait qu'il n'exprime pas le procès, ni même l'idée d'un procès particulier, il le nomme seulement dans sa forme la plus générale.

3.5.1. Après avoir établi la fonction des modes au niveau du système, il nous faut voir maintenant dans quelle mesure les emplois normaux, que nous constatons au niveau de la norme, rendent compte de cette fonction et la justifient. Si certains emplois ne devaient pas être en accord avec la fonction décrite, elle n'aurait pas été délimitée de façon pertinente. Il nous importe en même temps de montrer la parallélité entre les emplois des modes dans les différentes langues romanes (excepté le roumain et le rhéto-roman, cf. ci-dessus 1.4.), laquelle est basée sur des fonctions identiques. Nous sommes d'avis que, malgré une structuration temporelle différente dans le subjonctif portugais, l'opposition indicatif-subjonctif est la même dans toutes les langues romanes mentionnées. L'identité des sous-systèmes modaux est confirmée, comme nous allons le voir, par l'analogie des normes des différentes langues romanes. Les différences qui existent entre les normes ne regardent pas les analogies dans le comportement syntaxique, qui, lui, est basé sur des traditions analogues dans la conception des facteurs qui entravent l'actualité de la réalisation de l'action.

3.5.2. La description de l'emploi normal des modes se borne en général à celle du subjonctif parce que son emploi est plus restreint que celui de l'indicatif et, par conséquent, peut être plus facilement résumé. L'indicatif, membre extensif de l'opposition, sert, pour ainsi dire, de forme de base et s'emploie dans tous les cas où on n'exclut pas expressément l'actualité de la réalisation de l'action et où il ne s'agit pas de donner un ordre (impératif).

A notre avis, les emplois normaux du subjonctif dans les langues romanes mentionnées peuvent être réduits à sept types de contextes linguistiques, qui correspondent à autant de types d'attitudes extra-linguistiques de concevoir comme inactuelle la réalisation d'une action verbale:

4.1.1. Dans la norme des langues romanes mentionnées, l'action est conçue comme inactuelle lorsqu'elle est affectée par un jugement quelconque exprimé dans la principale. Dans ces cas, l'action actuelle de porter un jugement laisse en suspens l'actualité de l'énoncé jugé. Cet énoncé n'est pas représenté comme un fait actuel, mais comme l'idée d'un fait ou d'une action, comme une action idéale: *L'idée de ce que tu viennes est bonne/ agréable/ normale/ souhaitable/ quelque chose l'explique/ la justifie/ je la crains/ je la comprends/ j'en doute*. Cela fait que sont exclus ici les jugements qui, par leur signification lexicale, expriment justement l'actualité d'un fait: Les expressions du type *il est vrai/ certain/ sûr que...* ne désignent pas une idée inactuelle, mais un fait. *Savoir/ informer/ se souvenir que/ se rendre compte de ce que...* ne représentent même pas des jugements, mais des observations, des procès mentaux, etc.

Exemples de jugements qui, dans la norme, entraînent la conception de la réalisation de l'action comme inactuelle:

- FR. *Je suis heureux que tu aies fini ton travail. Il faut que tu viennes. Cela explique qu'il ait agi ainsi. J'admets que cela soit vrai. C'est la plus jolie fille que je connaisse.*
- IT. *È probabile che sia così. È inopportuno che lo faccia adesso. Il danno è più grande che tu possa immaginare. È tempo che lo faccia. Credo che si chiami Pietro.*
- ESP. *Dudo de que venga. Es la primera carta que reciba. Se comprende que no vaya al extranjero en esta situación.*
- CAT. *Cal que estudiis. Convé que ho distribueixin avui.*
- PORT. *É uma vergonha que não o saibas. Temo que não o percebas.*

4.1.2. Il est vrai que, dans certains cas, on peut douter qu'un verbe exprime vraiment un jugement ou que ce ne soit pas plutôt un désir ou un souhait. Ces difficultés existent avec les verbes qui régissent une complétive d'objet, comme 'craindre', 'attendre', 'espérer' etc., et avec les expressions impersonnelles du type 'il faut', 'il est nécessaire/ souhaitable' etc. Mais puisqu'il n'existe que l'alternative entre «jugement» et «finalité», cette dernière pouvant être comprise comme un cas spécial parmi les verbes de jugement, le problème n'est pas très grave. Ce qui importe, c'est que le contenu de tel verbe ne présuppose pas l'actualité du fait jugé. Lorsqu'une action est désirée, c'est qu'elle est inactuelle par définition. Par exemple, dans le cas de

- PORT. *espero que o faças*
 CAT. *espero que pari de ploure*
 OCC. *espèri que venga*
 IT. *spero che l'abbia smessa*
 FR. *j'attends qu'il revienne/ — que tu en aies fini la lecture,*

il est vain de chercher des critères qui délimitent l'aire du «désir» et l'aire du «jugement». Dans les deux cas, l'inactualité de l'action subordon-

née est normale, tandis qu'elle n'est plus de mise dans les complétives du verbe français *espérer*, où la conception normale s'est fixée sur une actualité future: *J'espère qu'il cessera de pleuvoir*.

4.1.3. Les énoncés exprimant un jugement qui se rapporte à l'actualité du fait jugé n'entraînent l'indicatif que lorsqu'ils précèdent la subordonnée: *Je suis sûr qu'il le connaît*. Mais quand c'est la subordonnée qui précède, elle est conçue comme inactuelle parce qu'on ne sait pas encore dans quel sens on y portera un jugement: *Qu'il le connaisse, j'en suis sûr*. A la fin, on porte un jugement de certitude sur un fait qui d'abord n'a été présenté que comme pure idée, tout comme dans *qu'il le connaisse, j'en doute/ j'en suis heureux*, etc.

4.2.1. Dans les langues en question, il est normal qu'on conçoive une action comme inactuelle lorsqu'elle est affectée d'une expression négative ou conditionnée, ou lorsqu'elle dépend d'une interrogation totale:

- FR. *Je ne dis pas que ce soit vrai. Croyez-vous que ce soit vrai? Que le luxe soit un péché, vous le croyez? Peut-on s'imaginer qu'il dise la vérité? Si vous croyez que j'en aie le temps, vous vous trompez.*
- IT. *Non c'è studente che non lo sappia. Non vedo che male ci sia. L'ha fatto senza che abbia saputo perché. Pensa ch'io possa riuscirvi? Se c'è qualcuno che lo sappia, me lo dica!*
- ESP. *No sabía que hubiese llegado. No creo que hayan llegado. No dudamos de que tenga razón. ¿Duda Vd. de que tenga razón?*
- CAT. *No crec que ho hagi dit. Ignoro que ho hagi dit. Hi ha algú entre vosaltres que s'atrevis a dir-ho?*
- PORT. *Não duvido que tenhas razão. Imagina que haja um estudante que não o saiba? Que seria, se houvesse alguém que não o soubesse? Partiu sem que se soubesse para onde.*

Souvent la norme donne la possibilité de représenter les faits comme actuels, même dans des contextes négatifs, interrogatifs ou conditionnels. Cela dépend de ce que le locuteur veut exprimer. La conception actuelle, exprimée par l'indicatif, se trouve plus souvent dans des contextes conditionnels et interrogatifs que sous une détermination négative:

Crois-tu que c'est vrai? Se credi che puoi riuscirvi da solo, non ti aiuterò.

4.2.2. Dans un exemple catalan, que discute M. Badia i Margarit (BADIA MARGARIT 1962: I, 402), on voit très bien l'analogie et la différence qui existent entre la représentation inactuelle de l'action même (subjonctif) et la représentation d'une action comme inactuelle dans le cadre d'une perspective temporelle donnée (imparfait et conditionnel de l'indicatif):

No sabia que tornés amb el mateix vaixell — no sabia que tornava ... — no sabia que tornaria ...

Avec *tornava* et *tornaria*, on dit que l'action de 'tornar' a lieu à une époque indéterminée par rapport au présent et au futur. Comme les deux temps dépendent d'un autre temps inactuel, ils se trouvent dans la perspective parallèle, respectivement prospective, par rapport à celui-ci. Avec *tornés*, par contre, on ne dit pas que l'action de 'tornar' a lieu à une époque quelconque, mais qu'il s'agit de la pure idée de l'exécution de cette action par une certaine personne. Le contexte *no sabia que* nous informe que cette «idée» est soumise à une caractérisation négative. L'imparfait du subjonctif, même dans la concordance des temps —qui, elle, a aussi sa signification—, signifie que l'action inactuelle est encore refoulée dans le passé.

4.3.1. Une autre limitation de l'actualité de la réalisation de l'action est donnée dans le cas de l'hypothèse et de la condition. Il y a des hypothèses qui sont conçues comme actuelles, p. e. dans les propositions hypothétiques dites réelles du type *si tu veus/ si tu me le donnes*; mais les hypothèses appelées traditionnellement «irrélles» sont toutes inactuelles, soit dans le présent, soit dans le passé:

IT. *Se volessi, potresti prepararmelo. Se avessi voluto, avresti potuto dirmelo. Chi avesse coraggio, potrebbe tentare. Qualora tu voglia vedermi, non hai che da telefonarmi. Nel caso che mi sia possibile, verrò a trovarti.* (BATTAGLIA-PERNICONE 1963:562).

FR. *Je le lui donne à condition qu'il me le rende bientôt. Demain je sortirai, à moins qu'il ne pleuve.*

PORT. *Se tivesse dinheiro, faria uma viagem. Faria uma viagem, contanto que tivesse dinheiro. Até amanhã, se Deus quiser! Caso que o faça / fizer, estarei contente. Caso que o fizesse, estaria contento.*

Occ. *Que foguèssi ric, comprariai un ostal.* (SALVAT 1973:125).

4.3.2. En français, dans la construction hypothétique avec *si*, la norme a presque totalement évincé le subjonctif et se contente de marquer l'inactualité de l'action dans la catégorie du temps, l'hypothèse elle-même étant exprimée par la conjonction, c'est-à-dire par un moyen syntagmatique (cf. ci-dessus 2.3.3.).

4.4.1. Après le jugement, la négation, la mise en question et la «conditionnalité», il est tout naturel que la finalité, le désir et le souhait soient considérés comme l'un des domaines les plus appropriés à l'expression de l'action inactuelle. La finalité peut être positive ou négative. En général, elle s'exprime par un verbe doué d'une signification lexicale respective ('vouloir', 'souhaiter', 'ordonner', 'défendre', 'conseiller', 'déconseiller', 'prier, etc.):

FR. *Je souhaite que tu le saches. Il a défendu qu'on y aille.*

IT. *Spero che venga. Ti vieto che ci vada! Vorrei che venissi.*

PORT. *Me aconselhou / me vedou que lá fosse. Espero que venhas.*

ESP. *Le dije que viniera esta tarde. Te ruego me escribas pronto.*

Mais la finalité peut découler aussi du contexte non-lexical. Dans ce cas, il s'agit ou bien d'une relative à antécédent «indéfini», qui fait que l'action est conçue comme inactuelle et prend un sens final:

- PORT. *Busco uma pessoa que me perceba;*
 FR. *Nous y placerons une porte qui puisse être fermée à clef,*

ou bien il s'agit de l'emploi indépendant du subjonctif:

- IT. *Pensi un po'! Dio vi assista! Non si ritardino!*
 PORT. *Venha cá! Não digas isso! Diga lá! Não digas tolices!*
 OCC. *Vengas pas! Poguèsses ausir mon cant!* (SALVAT 1973:124).
 FR. *Vivent les vacances! Que tu en sois heureux! Que ce fût vrai!*

4.4.2. Ces exemples appellent plusieurs commentaires. Lorsque le subjonctif s'emploie de façon autonome du point de vue syntaxique et qu'il est accompagné d'une intonation exhortative, l'action inactuelle qu'il exprime se comprend normalement par rapport à cette intonation, c'est-à-dire comme une exhortation, un ordre, une interdiction, un souhait, un désir, selon le contexte et la situation. Lorsque l'intonation est plutôt exclamative, l'effet de sens qui résultera de la combinaison avec un subjonctif autonome sera analogue, c'est-à-dire celui de l'indignation ou de l'étonnement: *Que je sois un traître! Que j'eusse une âme si traîtresse!* Ici l'intonation a le même effet que la détermination faite en forme de jugement, p. e. *Il est inouï qu'on puisse penser que...*

Ce n'est donc pas le subjonctif qui exprime ces effets de sens, il ne fait que mettre sa signification —'action conçue comme inactuelle'— à la disposition du contexte. Par le présent du subjonctif, le locuteur conçoit l'action présente sans en affirmer la réalisation, qui n'est que souhaitée. Le souhait, lui, s'exprime par l'intonation, ce qui est impossible avec un infinitif, et intonation et forme inactuelle réunies produisent l'effet de sens mentionné. Par l'imparfait du subjonctif, le locuteur projette l'action inactuelle dans le passé de sorte que, en combinaison avec un ton de souhait, il peut en résulter un effet de sens tel que 'souhait irréel'.

4.4.3. Dans les langues qui ne connaissent pas d'impératif négatif, l'ordre négatif est impossible. Cette notion extra-linguistique s'exprime alors comme action inactuelle combinée à l'intonation de souhait: ESP. *¡no lo toques!*, OCC. *vengas pas!* ne sont pas des impératifs, comme FR. *n'y touche pas!*, *ne viens pas!* Les formes s'emploient dans les mêmes situations, mais elles ne sont pas équivalentes du point de vue grammatical. La même observation vaut pour l'expression d'un ordre ou d'un souhait à la 1^{ère} et à la 3^e personne, où les langues romanes ne disposent pas d'un impératif: ESP. *¡Siéntese Vd.!*, PORT. *Não diga isso!* ne sont pas des équivalents grammaticaux du FR. *Asseyez-vous!*, *Ne dites pas cela!*, mais des équivalents seulement pragmatiques. Seul le français, par une curieuse

évolution morphologique, semble disposer d'un impératif de la 1^{ère} pers. du pl. (*allons! chantons!*), qui, en réalité, est un ancien subjonctif et dont la fonction synchronique est également celle d'un subjonctif¹³.

4.4.4. Lorsqu'on exprime une action inachevée dans la proposition consécutive, on emploie l'expression de l'action inactuelle:

IT. *Lo faccio in modo che sia contento. — Fa in modo che tuo padre sia contento! — L'ho fatto in modo che è stato contento.*

C'est par ce contexte bien déterminé que l'action représentée simplement comme inactuelle peut avoir, au niveau de la parole, un sens final.

4.4.5. En dernier lieu, il faut encore mentionner l'emploi du subjonctif comme déterminé par une conjonction finale. Dans ce cas, c'est la conjonction qui exprime la finalité. Elle «profite» de l'expression de l'action inactuelle par rapport à sa réalisation pour mettre en valeur sa propre signification, ce qui est tout à fait possible parce qu'une action finale est toujours inactuelle dans le sens défini:

FR. *Je me hâte pour que je ne sois pas en retard.*
 ESP. *Le di el dinero para que comprase el libro.*

4.5.1. Il y a des emplois du subjonctif en proposition principale où, en combinaison avec un ton affirmatif, la restriction de l'actualité de l'action est causée, soit par un lexème approprié, soit par le seul contexte. C'est le cas, par exemple, avec *quizá, tal vez* en espagnol, et *quicá, talvez* en portugais, l'emploi du subjonctif après *potser* étant regardé en catalan comme castillanisme: *tal vez/ talvez venga; acaso mejore el tiempo; quicá já não volte mais; tal vez se hayan enterado todos*. Lorsqu'on veut insister sur l'actualité de l'affirmation, on emploie l'indicatif, surtout en espagnol: *tal vez se han enterado ya todos*.

4.5.2. L'autre possibilité indiquée n'est réalisée que dans l'élément de discours répété français *je ne sache pas*, où l'action inactuelle, contraire à la proposition affirmative indépendante, a pour effet l'atténuation de cette affirmation. Les constructions *que je sache* et esp. *que yo sepa* sont des circonstancielles de mode, qui font partie, elles aussi, du discours répété.

4.6.1. Il y a également limitation de l'actualité lorsqu'une action ou un fait, conçus comme seulement envisagés dans la pensée, sont opposés à un autre énoncé représenté comme actuel. Cette opposition fait que l'actualité de l'action contenue dans la subordonnée est relativisée par

¹³ Consulter au sujet de problèmes apparentés WUNDERLI 1976:218-238.

rapport à l'actualité affirmée dans la principale. Dans ces propositions, appelées propositions d'opposition ou concessives, peu importe que le fait énoncé dans la subordonnée soit réel ou fictif par rapport à la réalité extralinguistique; il est généralement présenté comme caractérisé d'une actualité restreinte par rapport à l'actualité pleine de l'énoncé principal. De là l'effet de sens concessif qu'on y observe fréquemment. Il faut pourtant souligner que, dans les langues romanes, la présentation du fait opposé comme inactuel ne se fait normalement que dans les subordonnées bien que la même relation oppositive puisse exister également entre deux propositions coordonnées: *Il pleut. Pourtant il te faut sortir. — Bien qu'il pleuve, il te faut sortir.*

Comme toujours, ce n'est pas la réalité extra-linguistique qui détermine la forme de l'énoncé, mais c'est l'interprétation de la réalité que le locuteur veut exprimer qui, dans le cadre d'un système linguistique donné et selon les conventions d'expression normale, lui fait choisir la construction appropriée à ses besoins.

Or, dans une proposition complexe, où, grâce à la détermination grammaticale, la relation interne entre plusieurs énoncés peut être beaucoup plus intime qu'entre les énoncés coordonnés, c'est l'expression grammaticale, à savoir le mode, qui ajoute à la représentation du rapport oppositif-concessif, ce qui, dans une construction coordonnée, est confié au seul contexte, c'est-à-dire à la coordination même et à la conjonction.

4.6.2. Dans cet ordre d'idées, on a souvent parlé de la «servitude grammaticale». Or, il est vrai que la norme de l'espagnol et du catalan, par exemple, offre des alternatives dans la présentation linguistique des concessives que le portugais, l'italien et le français ne connaissent pas dans la même mesure; c'est-à-dire qu'on peut insister sur la réalité actuelle du fait opposé et laisser l'expression de la concession exclusivement à la conjonction et au contexte:

CAT. *Encara que plou, ho has de fer. — Encara que ploqui, ...*

ESP. *Aunque llueve, lo tienes que hacer. — Aunque llueva, ...* (BADÍA MARGARIT 1962: II, 281 s.).

Dans les autres langues romanes, on choisit également l'indicatif lorsqu'on veut insister sur l'actualité de la réalisation de l'action, surtout dans la perspective prospective:

IT. *Sebbene mi annoierò, pure ci andrò.*

FR. *Dans une telle situation, bien que j'aurais peur, je me présenterais.*

Dans ce dernier exemple, l'action d'*avoir peur* est inactuelle par rapport au futur et marque ainsi l'hypothèse projetée dans l'époque du futur, mais elle est caractérisée comme actuelle par rapport à sa réalisation même: Elle se réaliserait, si la situation était donnée.

4.6.3.1. Malgré la diversité des normes dans le domaine de l'expression de la «concessivité», il ne faut pas perdre de vue trois choses: D'abord, l'analyse ne doit pas seulement partir de chaque construction particulière, mais elle doit considérer aussi ce qu'il y a de commun dans plusieurs expressions. Ici, c'est l'idée oppositive qui se manifeste dans le choix de différentes constructions à forme inactuelle. Il ne s'agit pas seulement de la construction dite concessive, mais aussi des constructions «généralisantes»:

- FR. *Quoi qu'il fasse, il ne réussira pas. Aussi mince qu'elle soit, la tache se voit toujours.*
- IT. *Chiunque mi cerchi, mi troverà nella biblioteca. Quantunque abbia detto la verità, non mi fido di lui. Dovessi perdere la vita, non cederò. Lavora come un dannato, benchè sia ammalato.*
- PORT. *Por mais caro que seja, comprá-lo-hei. Farás o que for necessário. Darei a cada um o que lhe couber.*
- ESP. *Quienquiera que sea, no recibirá a nadie.*

4.6.3.2. Deuxièmement, la «servitude grammaticale» n'est autre chose qu'un élément de la norme linguistique. La norme, elle, établit toujours un choix dans les possibilités lexicales et grammaticales que le système met à la disposition de l'utilisateur; mais elle n'en abolit pas les fonctions oppositives. Même à l'intérieur de la «servitude grammaticale», les oppositions systématiques continuent à exister. Bien que la norme nous interdise de «penser» et de dire **il faut que tu viens* ou **quoiqu'il fait froid*, ces expressions sont compréhensibles, donc françaises, et tout à fait imaginables du point de vue du système. Elles choquent parce que la fonction de l'indicatif ne correspond pas aux contextes «jugement de finalité» et «concessivité» respectivement. Cela implique qu'elles ont une autre signification grammaticale que les expressions correctes du point de vue de la norme, *il faut que tu viennes/ quoiqu'il fasse froid...* L'indicatif, même dans les constructions incorrectes, a toujours la même signification, c'est-à-dire présenter l'action comme actuelle par rapport à la réalisation. L'opposition modale existe donc même à l'intérieur de la «servitude grammaticale».

4.6.3.3. Ensuite, le prétendu «automatisme» de l'emploi du subjonctif (cf. ROTHE 1967:182-206, 290-296) et la «servitude grammaticale» ne doivent pas seulement être envisagés du point de vue de celui qui peut faire des fautes contre la norme du bon usage. Il ne faut pas voir non plus dans la norme rigide seulement un obstacle à la libre expression des idées, une opposition aux principes du système et un affaiblissement ou même un anéantissement des oppositions fonctionnelles. Il peut être utile d'envisager les choses de haut en bas et de se rendre compte du rôle que joue la norme par rapport au système: Le choix que la norme fait dans les fonctions offertes par le système guide l'utilisateur de la langue dans ses conceptions

linguistiques, lui suggère l'emploi de certaines formes de pensée, de représentation linguistique, plutôt que d'autres. C'est ce qu'on croit sentir comme un lien, comme une obligation. Cette impression est juste, bien sûr, dans un certain sens, mais il ne faut pas oublier, de l'autre côté, que la restriction normative, même la plus capricieuse, ne peut jamais se dresser contre le fonctionnement du système. Et dans le cas des modes, le système fonctionne sans aucun doute.

4.6.4. En ce qui concerne la norme de l'emploi du subjonctif, elle est difficile à observer dans les cas particuliers, mais elle est toujours en accord avec les significations systématiques, à savoir inclusion et exclusion de la réalisation de l'action. Elle est raisonnable dans le sens que là où elle fixe des préférences, il s'agit de choix qui peuvent être justifiés à partir de la matière signifiée, c'est-à-dire à partir d'une attitude déterminée, vis-à-vis de l'actualité de la réalisation d'une action verbale. Lorsqu'on a un système qui dispose de fonctions susceptibles d'exprimer l'actualité ou l'inactualité, il est raisonnable que la norme en choisisse l'expression inactuelle dans le cas de la négation, de l'hypothèse, du jugement affectif, du souhait, de l'opposition relativisante, etc. parce qu'il s'agit là de déterminations connexes qui peuvent être comprises comme entravant l'actualité de la réalisation d'une action verbale. Cette vue des choses, certes, n'a rien à faire avec la question —d'ailleurs souvent absurde— de savoir pourquoi la norme a fixé dans tel cas telle conception de la réalité d'une action. Ce qui importe, c'est qu'on comprenne que le mythe de la «servitude grammaticale» perd une peu de son caractère effrayant lorsqu'on reconnaît que les fonctions restent distinctives, même quand elles semblent apparaître «automatiquement».

4.7.1. Dans les langues romanes, la réalisation d'une action verbale peut être considérée également comme inactuelle lorsqu'elle est entravée par une limitation temporelle. Suivant les différentes normes, cela peut être la postériorité de l'action subordonnée ('avant que'), la destination ('jusqu'à ce que'), la temporalité indéterminée ('QUANDO'), et même l'antériorité lorsque la réalisation de l'action est regardée comme secondaire par rapport à l'actualité de la réalisation de l'action principale¹⁴:

- FR. *Avant qu'il vienne et qu'il voie cela, nous y mettrons un peu d'ordre. Nous y resterons jusqu'à ce que justice soit faite. Nous y restâmes jusqu'à ce que justice fût faite. Ils le feront après que les professeurs soient sortis. Ils l'ont fait après que les professeurs fussent prévenus.*
- Occ. *Lo primier que venga saurá cossí m'apèli.* (SALVAT 1973:124).
- ESP. *Cuando llegue el tren, me darás la maleta. Luego que hayan ustedes comido, volveremos a la biblioteca. Quiere acabar con el parlamento así que suba al poder. Lo haría después que hubiesen comido.*

¹⁴ Voir aussi l'excellente interprétation de M. Wunderli (WUNDERLI 1976:106-144).

- PORT. *Você verá quando estiver habituado. Precisa acabá-lo antes que venha seu pai. Esperarei até que venha.*
- IT. *Io verrò quando tu voglia. Non appena tu guarisca, partiremo per la montagna. Starò con te allorché io sappia di farti piacere. Mi restituirai questo libro, dopo che tu l'abbia letto. Mi affretto prima che faccia notte. Sto qui finché non si faccia tardi. Ti scriverò sempre che tu lo voglia.* (BATTAGLIA-PERNICONE 1963:546-550).

Toutes les fois que le locuteur veut exprimer la réalisation actuelle de l'action, il choisira la forme à signification actuelle, à savoir l'indicatif:

- FR. *Après qu'il eut pris congé de ses parents, il partit. Aussitôt qu'il se fut couché, il s'endormit. Quand je le trouverai, je te renseignerai.*
- IT. *Correte finché non vi stancate! Dopo che se n'andarono, ritrovammo la pace. Mentre piangeva il bimbo, continuava a mangiare. Ti aspetterò finché verrai.* (BATTAGLIA-PERNICONE 1963:546-549).

4.7.2. Il va sans dire qu'il n'y a pas de limites fixes entre les différentes catégories d'inactualité. Ce qui a été rangé ici sous la rubrique de la limitation temporelle, pourrait être considéré aussi, dans certains cas, comme inactuel par rapport à la réalisation à cause d'un jugement, d'une opposition généralisante, d'une condition, etc. Il s'agira toujours de l'un des sept facteurs décrits qui limitent l'actualité de la réalisation de l'action dans les langues romanes, et qui sont communs à la norme de toutes les langues romanes mentionnées (cf. ci-dessus 1.4.). Il suffit donc que l'inactualité constatée dans un énoncé concret puisse être expliquée et justifiée selon un ou plusieurs des sept critères limitatifs.

4.8. Soulignons, en fin de compte, que ces sept critères limitatifs de l'actualité de la réalisation de l'action sont valables dans la synchronie actuelle des normes linguistiques romanes. Malgré certains changements apparus à l'intérieur de nos critères limitatifs cette synchronie dure déjà depuis plusieurs siècles. Le système n'a pas changé depuis les débuts des langues vulgaires, mais même les critères normatifs qui déterminent le choix du subjonctif sont les mêmes chez Rabelais, le Boccace, Cervantes que dans la langue contemporaine.

Il a toujours été possible de préférer l'indicatif au subjonctif, mais le choix du subjonctif n'a guère jamais été motivé, au cours des siècles derniers, par d'autre critère marquant l'inactualité que ceux que nous avons mentionnés, abstraction faite de certains latinismes syntaxiques. Il nous manque la place pour entrer dans les détails de la diachronie des normes. La relative stabilité extensionnelle de la norme n'exclut certainement pas le changement, le français ayant abandonné par exemple le critère de l'affirmation atténuée. La norme ne serait gravement atteinte que si le type même des critères limitatifs changeait, c'est-à-dire si elle abandonnait par exemple la finalité ou adoptait le discours indirect. Un tel

décalage de l'extension des critères affecterait même le système des modes parce que les relations entre niveaux temporels et modes, entre actualité temporelle et actualité modale, se verraient transformées.

BIBLIOGRAPHIE

- AZEVEDO, Milton M. (1976), *O subjuntivo em português. Um estudo transformacional*. Petrópolis.
- BADÍA MARGARIT, Antonio (1962), *Gramática Catalana I, II*. Madrid.
- BALLY, Charles (1932), *Linguistique générale et linguistique française*. Berne; 3^e éd. Berne 1950.
- BATTAGLIA, Salvatore - PERNICONE, Vincenzo (1963), *La grammatica italiana*. Torino.
- BRUNOT, Ferdinand (1922), *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris.
- CLEDAT, Louis (1923), «En marge des grammaires I: Les modes et particulièrement le subjonctif.», *Rph* 35, 82-125.
- COSERIU, Eugenio (1955-56), «Determinación y entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar.», *Romanistisches Jahrbuch* 7, 29-54.
- (1968), «El aspecto verbal perifrástico en griego antiguo.» *Actas del III congreso español de estudios clásicos*. Madrid, 91-116.
- (1976), *Das romanische Verbalsystem*, Hrsg. und bearbeitet von Hansbert Bertsch. Tübingen.
- DAMOURETTE, Jacques - PICHON, Edouard (1930), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. V: Verbe (Auxiliaires, temps, modes, voix). Paris.
- DIETRICH, Wolf (1973), *Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen. Untersuchungen zum heutigen romanischen Verbalsystem und zum Problem der Herkunft des periphrastischen Verbalaspektes*. Tübingen.
- FOULET, Lucien (1928), *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris.
- FREI, Henri (1929), *La grammaire des fautes*. Paris.
- GOUGENHEIM, Georges (1938), *Système grammatical de la langue française*. Paris.
- GREVISSE, Maurice (1975), *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux.
- GUILLAUME, Gustave (1929), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris.
- HARMER, L. C. (1963), «La variété et le subjonctif.», *FM* 31, 262-268.
- (1965), «Le déclin du subjonctif en français moderne.» *Actes du X^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Strasbourg 1962*, Paris, 491-500.
- HUNNIUS, Klaus (1976), *Der Modusgebrauch nach den Verben der Gemütsbewegung im Französischen*. Heidelberg.
- IMBS, Paul (1953), *Le subjonctif en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. Mayence.
- JOURNOUD, Sylvain (1970-71), «Déclin du subjonctif», *The French Review* 44, 549-551.
- KALEPKY, Theodor (1927), «Die Modi des französischen Verbs.» *ZfSL* 50, 450-463.
- LERCH, Eugen (1920), «Der Konjunktiv des psychologischen Subjekts im Französischen.» *NS* 27, 338-344.
- LEVI-STRAUSS, Claude (1955), *Tristes tropiques*. Paris.

- MARCOS MARÍN, Francisco (1972), *Aproximación a la gramática española*. Madrid.
- MAURER Jr., Theodoro Henrique (1968), *O infinito flexionado português. Estudo histórico-descritivo*. São Paulo.
- MOLRO, Mauricio (1975), *Sistemática del verbo español (Aspectos, modos, tiempos)*. I, II. Madrid.
- ROGMANN, Horst (1971), «Zur indikativischen Funktion der Verbform auf -ra.», *Ibero-Romania* 3, 163-173.
- ROTHER, Wolfgang (1967), *Strukturen des Konjunktivs im Französischen*. Tübingen. (Beihefte zur ZRPh, 112).
- SALVAT, Josép (1973), *Grammaire occitane des parlers languedociens*. Toulouse.
- SANFELD, Kristian (1930), *Linguistique balkanique*. Paris.
- SCHIFKO, Peter (1967), *Subjonctif und subjuntivo. Zum Gebrauch des Konjunktivs im Französischen und Spanischen*. Wien-Stuttgart. (Wiener romanistische Arbeiten, 6).
- SCHMITT-JENSEN, Jørgen (1970), *Subjonctif et hypotaxe en italien. Une esquisse de la syntaxe du subjonctif dans les propositions subordonnées en italien contemporain*. Odense.
- SÖLL, LUDWIG (1974), *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*. Berlin.
- TOGEBY, Knut (1953), *Mode, aspects et temps en espagnol*. Copenhagen.
- VÁZQUEZ-CUESTA, Pilar - MENDES DA LUZ, Maria Albertina (1961), *Gramática portuguesa*. Madrid; 3.^a ed. I, II. Madrid 1971.
- WUNDERLI, Peter (1970), *Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittelfranzösischen*. Tübingen. (Beihefte zur ZRPh, 123).
- (1976), *Modus und Tempus. Beiträge zur synchronen und diachronen Morphosyntax der romanischen Sprachen*. Tübingen.